



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

---

## **21ÈME RÉUNION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS (CIE)**

*Moroni, Union des Comores*

*7-9 novembre 2017*

***Croissance et transformation en Afrique de l'Est :  
Accélérateurs et freins***

**COMMUNIQUÉ DE MORONI**

## **LE COMMUNIQUÉ DE MORONI**

1. La 21ème réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) s'est tenue du 7 au 9 novembre 2017, à l'hôtel Retaj, à Moroni, en Union des Comores. Elle a été organisée par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le Gouvernement de l'Union des Comores. La réunion a été organisée sous le thème: « Croissance et transformation en Afrique de l'Est: accélérateurs et freins ».
2. Le CIE a officiellement été ouvert par Son Excellence (SE) M. Djaffar Ahmed Said Hassani, Vice-président en charge de l'Economie, de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur Privé et des Affaires foncières de l'Union des Comores. SE M. Hassani Hamadi, Gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, au nom de SE M. Said Ali Chayhane, Ministre des Finances et du Budget de l'Union des Comores ; SE M. Boniface Kamanga Muhia, Ambassadeur du Kenya en Tanzanie, au nom de SE M. Mwangi Kiunjuri, Secrétaire du Cabinet du Ministère pour la dévolution et la planification du Kenya ; M. Matthias Zana Naab, Coordonnateur Résident des Nations Unies et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores étaient également présents.
3. Cette 21ème réunion a été rehaussée par la présence du Président de l'Union des Comores, SE M. Azali Assoumani, notamment lors de la Table Ronde sur la mobilisation de la Diaspora.
4. La réunion a élu à l'unanimité les pays suivants au Bureau 2017 du CIE:

Président :	L'Union des Comores
1er Vice-président :	Rwanda
2ème vice-président :	République démocratique du Congo
Rapporteur :	Soudan du Sud
5. Les délégations des pays suivants ont participé au CIE : Burundi, République Démocratique du Congo, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.
6. Les organisations nationales, sous-régionales, régionales et internationales suivantes étaient également représentées : la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité Intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité de coordination de transport et de transit du corridor Nord (NC-TTCA), la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Association des Etats Riverains de l'Océan Indien (IORA), l'Initiative du Bassin du Nil (NBI), l'Association de Gestion des Ports d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (PMAESA), la Division des Nations Unies pour les affaires océaniques et le droit de la mer (UNDOALOS), GRID-Arendal, Ocean Company Consulting, Global Entrepreneurship Monitoring (GEM), l'Alliance du Secteur Privé au Kenya (KEPSA), le Conseil Economique et Social National (NESC), l'Organisation pour le Tourisme en Ethiopie

(ETO), le Directeur du Tourisme au Kenya, l'Office National du Tourisme de Djibouti, la Chambre de Commerce et d'Associations Sectorielles d'Ethiopie (ECCSA), Agenda 4 Africa, Bakhresa Grain Milling Rwanda Limited, les coopératives d'épargne et de crédit pour les femmes entrepreneurs de Tanzanie, Kilimo Trust, la Banque Nationale d'Éthiopie, la Banque Centrale de Djibouti, la Banque Centrale de Madagascar, la Banque Nationale du Rwanda, la Chambre de Commerce d'Ethiopie, la Commission d'Investissement d'Ethiopie-Parc industriel de Huajian, l'Institut pour les Études de Développement - Université de Nairobi, Université de Makerere, le Fonds Monétaire International (FMI), un nombre élargi de parties prenantes comoriennes (voir liste de participants). De plus, les organismes suivants des Nations Unies étaient représentés : le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Des consultants, des journalistes et du personnel de la CEA ont été également présents. En somme, le CIE a vu la participation de plus de 250 experts internationaux et comoriens.

7. Le CIE comprenait les séances plénières suivantes:

- Evolutions macroéconomiques et sociales en Afrique de l'Est;
- Rapport sur la troisième session du Forum Régional Africain sur le Développement Durable;
- L'économie bleue: comment réaliser son potentiel;
- Infrastructures régionales et industrialisation en Afrique de l'Est;
- Politiques d'optimisation de la compétitivité du secteur du tourisme;
- Miser sur la réussite? Optimiser le secteur bancaire pour accélérer la transformation structurelle;
- Les Comores: Stratégies vers l'émergence;
- Diner-Table Ronde sur la Mobilisation de la Diaspora pour la croissance et la transformation en Afrique de l'Est.

8. Le CIE comprenait également des réunions de groupes d'experts ad-hoc sur les thèmes suivants:

- Régimes de taux de change: options et implications politiques
- Catalyser le développement du secteur privé en Afrique de l'Est

### **Messages-clés et points d'action**

9. La réunion a reconnu l'impressionnante performance économique de l'Afrique de l'Est au cours des dernières années. Alors que la croissance économique a ralenti depuis 2016, en raison principalement d'une sécheresse persistante, une reprise modeste est attendue en 2018. La réunion a convenu qu'une plus grande valeur ajoutée dans l'agriculture et l'exploitation minière, associée à la résilience environnementale, est cruciale pour soutenir la croissance économique à moyen terme. La réunion a reconnu que les progrès obtenus en matière d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM) étaient importants mais la région doit encore relever des défis afin d'atteindre l'éventail ambitieux et large d'Objectifs de Développement Durable (ODD).

## *21ème réunion du Comité intergouvernemental d'experts*

10. La réunion a noté que plusieurs questions structurelles doivent être traitées afin de libérer le plein potentiel de croissance de la région. Étant donné que le secteur manufacturier est un moteur important de la croissance, de la transformation et de la création d'emplois, le faible développement de la fabrication au cours de la dernière décennie est l'une des principales préoccupations. La réunion a également noté le problème de la concentration excessive sur les exportations de produits de base. Compte tenu du commerce intra-régional plus diversifié et de la part importante des produits manufacturés dans ces pays, la réunion a souligné l'importance de l'intégration régionale et du développement des infrastructures.
11. Suite à la présentation du Forum régional africain pour le développement durable de 2017 sur le thème « Assurer une croissance inclusive, durable et la prospérité pour tous » dans le cadre de la préparation du Forum de haut niveau pour le développement durable de mai 2017, les participants ont souligné le besoin d'accroître la prise de conscience en Afrique de l'Est de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. La réunion a recommandé qu'il y ait plus d'échanges d'informations et de dissémination, à tous les niveaux, des leçons apprises des ODM et des progrès réalisés concernant la mise en œuvre des ODD ainsi qu'un développement des capacités ciblé comprenant notamment le renforcement des statistiques et des curriculum universitaires.
12. La réunion a reconnu que l'économie bleue en Afrique de l'Est a un potentiel énorme en matière de création d'emplois ainsi que de croissance durable et équitable, l'économie bleue offrant un véritable levier de diversification économique. L'Afrique détient des ressources considérables qui doivent être utilisées de manière durable pour le bénéfice des Etats et de leurs populations en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODDs). Pour cela, la réunion a reconnu que le tourisme de croisière est un secteur porteur de l'économie bleue qui est amené à se développer de façon importante en Afrique de l'Est.
13. Les participants ont également noté l'importance d'une coopération entre les Etats membres sur tous les plans afin d'assurer un règlement pacifique des différends concernant la délimitation de frontières et des zones maritimes, une condition essentielle pour une parfaite optimisation des ressources de l'économie bleue. L'établissement de fonds spéciaux au sein d'organisations intergouvernementales représente une opportunité pour consolider les acquis en matière d'économie bleue. La réunion a souligné le besoin de prendre en considération les intérêts des pays enclavés dans les efforts de modernisation des infrastructures portuaires afin de favoriser la création de chaînes de valeurs régionales. Le développement des ports secs, des corridors et des infrastructures de transport est à ce titre prioritaire, dans le cadre d'une approche régionale intégrée en matière d'investissement.
14. Il est aussi indispensable de renforcer l'interface entre la science et le processus de prise de décision politique. Le Centre africain de développement minier (AMDC) est en train de mettre en place un Centre d'excellence pour les pays de l'Océan Indien et de développer un Atlas de l'économie bleue destinés à accroître l'accès des Etats membres et autres

parties prenantes aux informations géo-scientifiques marines, et à renforcer leurs capacités. La réunion a souligné que ces initiatives peuvent faciliter un meilleur engagement des pays par rapport à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050 de l'Union Africaine et la Charte de Lomé sur la Sécurité et la Sûreté maritimes. Les participants ont confirmé l'utilité du Guide Pratique de l'économie bleue pour l'Afrique pour aider les Etats membres ainsi que les Communautés Économiques Régionales (CER) et Organisations intergouvernementales à développer leurs propres cadres de politique stratégiques.

15. La réunion a reconnu que le fait d'aborder activement l'interface entre l'industrie et les infrastructures permettra de générer des dividendes pour la transformation économique en Afrique de l'Est. Il a été noté que la performance industrielle en Afrique de l'Est en termes de valeur ajoutée manufacturière, en proportion du PIB, stagne depuis les années 1990. Les stratégies visant à accélérer l'industrialisation dans la région, par exemple, en investissant dans des infrastructures de qualité, sont donc opportunes. Un développement adéquat des infrastructures en Afrique pourrait entraîner une croissance annuelle supplémentaire de 2% du PIB. Il a également été souligné que l'Afrique de l'Est est l'une des régions les moins consommatrices en énergie industrielle et que le financement durable du développement des infrastructures à l'appui de l'industrialisation reste une considération majeure pour les États membres.
16. Le rôle important de l'investissement privé a été mis en évidence en même temps que la prévisibilité et la fiabilité des partenaires locaux, la primauté du droit, un environnement réglementaire facilitateur, un taux de rentabilité appréciable et une évaluation correcte des risques considérés comme des facteurs clés. Les participants ont reçu positivement les études de cas telles que celles portant sur les parcs industriels en Éthiopie et les zones économiques spéciales de la République démocratique du Congo. La réunion a reconnu que pour s'industrialiser, les goulets d'étranglement dans les infrastructures devraient être traités par des investissements ciblés et des stratégies et politiques industrielles sur mesure.
17. La réunion a noté que l'industrie du tourisme est un secteur de premier plan pour la transformation structurelle en Afrique de l'Est. Le secteur est actuellement évalué à plus de 22 milliards USD, et il est estimé qu'il génère plus de 6 millions d'emplois dans la région. Cependant, les principaux sujets de préoccupation restent ceux liés au manque de priorisation de l'industrie par les gouvernements, à l'insuffisance des infrastructures physiques, aux questions liées aux ressources humaines, à la sûreté et à la sécurité. Les participants ont souligné que les défis liés à la compétitivité devraient être abordés à travers une approche régionale pour libérer le potentiel du tourisme. Les partenariats public-privé sont essentiels, en particulier en ce qui concerne les infrastructures de transport. La réunion a recommandé le développement d'une étude pour mieux comprendre le lien entre le tourisme et le commerce.
18. Les participants ont convenu qu'il est nécessaire de développer des produits appropriés qui plaisent aux marchés nationaux et régionaux. Ils ont également reconnu la création d'une organisation touristique continentale et la formulation d'une stratégie continentale du tourisme sous les auspices de l'Union africaine. Les initiatives en cours, y compris le

## *21ème réunion du Comité intergouvernemental d'experts*

plan directeur de l'IGAD pour le tourisme durable, pourraient être adaptées par les autres CER de la région en vue de créer des synergies, essentielles pour résoudre les problèmes de compétitivité.

19. La réunion a reconnu que le manque de financement est l'un des principaux facteurs limitant la croissance et la transformation. Le rôle du secteur bancaire dans l'octroi de crédits suffisants au secteur privé a été souligné. La réunion a noté que la croissance du crédit ne se traduit pas automatiquement par le développement ou la transformation économique et que le système financier devrait être structuré de manière à répondre aux stratégies et aux besoins de développement de la région. Une politique réglementaire et une gouvernance appropriées du secteur bancaire doivent être mises en place et la création d'une forte culture de l'épargne pourrait promouvoir des investissements durables. La réunion a également reconnu le potentiel des nouvelles technologies (par exemple l'argent mobile et le système de paiement électronique) pour améliorer l'inclusion financière.
20. Les participants ont souligné l'importance de la mobilisation des envois de fonds de la diaspora pour le financement du développement. En Afrique, ces fonds s'élèvent à hauteur de 63 milliards de dollars américains. Dans le cas des Comores, ces envois représentent plus de 20 % du PIB, un des taux les plus élevés au monde. Bien qu'il existe des politiques sur le continent pour valoriser cette manne, des efforts sont encore à fournir pour les intégrer aux stratégies nationales.
21. La table ronde a mis l'accent sur la nécessité de canaliser ces envois de fonds afin qu'ils appuient les efforts nationaux au développement. Les exemples des Comores, de l'Éthiopie, du Nigéria et du Rwanda ont été évoqués où ces fonds ont été utilisés pour des projets d'infrastructure et le financement d'autres projets de développement. Cependant, dans la plupart des cas, dont les Comores, ces envois de fonds continuent d'être dépensés en biens de consommation au lieu de projets d'investissements. Le besoin d'instaurer un climat de confiance afin d'encourager ce type d'investissement a été souligné. Le besoin de créer des liens plus étroits entre la diaspora et son pays d'origine à travers des interventions ciblées a été également souligné. Il a été recommandé de poursuivre cet échange d'expériences et d'appuyer le Gouvernement de l'Union des Comores en matière de recherche et de stratégies de mobilisation de ces fonds suite à l'intervention de SE M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores.
22. La réunion a noté que le choix du régime de taux de change est une décision politique cruciale pour les banques centrales. Les avantages et les inconvénients des différents régimes ont été discutés. Les experts ont partagé l'expérience de leurs pays, illustrant le large éventail de régimes actuellement adoptés en Afrique de l'Est. La réunion a convenu que le choix optimal dépend de la situation du pays et des objectifs politiques. La politique de change influe sur les performances macroéconomiques - telles que les taux d'inflation et la compétitivité des exportations - mais il est essentiel d'entreprendre des réformes structurelles et de développer les capacités productives pour garantir que les avantages de chaque régime soient atteints. Davantage de recherches sur les impacts des différents régimes de taux de change permettraient de mieux élaborer l'élaboration de politiques.

## *21ème réunion du Comité intergouvernemental d'experts*

23. La réunion a reconnu qu'il y a eu des progrès significatifs vers la création de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est (UEMOA), qui prévoit d'approfondir l'intégration régionale entre les États membres. Parmi ceux-ci figuraient des réalisations concernant la libre circulation des personnes et des biens à travers la Communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que des efforts pour harmoniser les politiques et procédures. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour permettre la création de l'Union monétaire d'ici 2024, y compris la création d'institutions pertinentes et la réalisation d'une plus grande convergence macroéconomique.
24. La réunion a convenu que l'entrepreneuriat est vital pour l'économie. C'est le moyen de créer des emplois, de faire progresser l'innovation et d'améliorer la productivité. Malgré une forte culture entrepreneuriale dans la région, le taux de création d'entreprises a été relativement faible. La réunion a discuté de diverses contraintes qui limitent le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation.
25. La réunion a reconnu que la bonne gouvernance est importante pour le secteur privé, parallèlement à un système de justice fiable et à la stabilité politique. Des politiques fiscales favorables et la création de guichets uniques ont été identifiés comme des catalyseurs clés. Les participants ont également recommandé l'innovation et le développement des compétences en vue de la création d'incubateurs d'entreprises ciblant les jeunes. Les partenariats public-privé sont essentiels pour créer un secteur d'activité viable. Il a été noté que l'élargissement du crédit pourrait aider à réduire les taux de débiteurs, en diversifiant les sources de financement grâce à la création de banques de développement.
26. Le profil des Comores a été officiellement présenté pendant la réunion. Il a été souligné que la stabilité économique semblait être retrouvée, avec un taux de croissance qui s'accélère et qui devrait atteindre 3 % en 2017. Ce taux reste plus faible que la moyenne régionale ainsi que de l'objectif de 6,1 % fixé par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D). Parallèlement, la pauvreté monétaire est passée de 45 % en 2004 à 34 % en 2014 malgré la persistance de vulnérabilités. Le débat a ensuite porté sur le développement du secteur du tourisme, les Comores étant qualifiées de territoire au potentiel exceptionnel, mais encore largement inexploité.
27. Les participants ont analysé ensuite le contexte et les objectifs de la SCA2D, présentée par le Commissariat Général au Plan. Il a été rappelé que l'objectif de la stratégie 2015 - 2019 était d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire en accélérant et en diversifiant la croissance et en réduisant le niveau de pauvreté. Les orientations de la révision de la SCA2D en cours ont été présentées : il s'agit notamment d'intégrer les Objectifs de Développement Durable, l'ambition de faire des Comores un pays émergent d'ici à 2030 et d'aligner la stratégie avec le programme d'investissement quinquennal du nouveau gouvernement. Cette démarche sera complétée par l'élaboration d'une vision à long terme visant à faire des Comores un pays émergent d'ici 2030.
28. La dernière partie de la discussion a porté sur le secteur énergétique des Comores et la nouvelle stratégie amorcée après les Assises Nationales de l'Énergie. La volonté de

## ***21ème réunion du Comité intergouvernemental d'experts***

diversifier les sources d'énergie, en augmentant la part des énergies renouvelables, a été soulignée. Le projet de géothermie en cours de mise en oeuvre avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement a été mis en avant. Les participants ont insisté sur la nécessité d'une planification et d'une évaluation des capacités et des besoins de financement dans le secteur, comme illustré par l'exemple de Djibouti, appuyé par la CEA.

29. Les participants ont exprimé leurs sincères remerciements au gouvernement de l'Union des Comores pour l'organisation de ce 21ème CIE, en particulier le Vice-Président en charge de l'Économie et le Ministre des Finances et du Budget.
30. Le thème et le lieu du 22ème CIE seront déterminés à une date ultérieure, en étroite consultation avec le Bureau du 21ème CIE.

-----